

BULLETIN D'INFORMATION

PARTI CARLISTE
Novembre 1973

UN CONGRES DE LA PAIX

Au Congrès de la Paix de Moscou il y a eu un coup d'éclat: le discours de Mr. Brejnev qui par dessus le Congrès s'adressait au monde. Il y eut un moment d'émotion très grand: le discours de Mme. Allende, politique, passionné, très beau, suivi du dernier message du Président.

Et un témoignage politique constant, celui des peuples à la conquête de leurs destins.

L'Espagne souterraine, l'Espagne démocratique, l'Espagne de la liberté a parlé à Moscou pour la première fois probablement devant le monde. Pas un gouvernement "en exil", pas quelques personnalités espagnoles de l'opposition. Non. Une délégation composée de mouvements de bases culturels, religieux et de forces politiques populaires, une délégation de personnalités du monde des arts et des sciences et de militants de la base.

La délégation était composée de la Commission "Justice et Paix", de "Communautés de Bases", du mouvement "Femmes démocratiques", de "L'Assemblée de Catalogne", d'une représentation des Commissions Ouvrières, de la H.O.A.C - (mouvement ouvrier chrétien), de la U.G.T., du Parti Socialiste, du Parti Communiste d'Espagne, du Parti Carliste.

Invitée par le Comité national espagnol, accréditée par le Congrès mondial des forces de la paix sur la base de sa représentativité démocratique, la délégation a doublement donné témoignage de sa validité comme représentante de l'Espagne démocratique.

D'abord en défendant sa souveraineté et sa personnalité nationale contre toutes ingérences, comme l'apparition inopinée d'une délégation fantôme qui devant la fermeté de la délégation espagnole ne figura finalement pas sur les livres du Congrès.

Ensuite et dans la même ligne, en montrant sa capacité d'entente quant au message à faire parvenir à l'opinion publique à travers le Congrès:

- Dénonciation du fascisme en Espagne.
- Dénonciation de l'impossibilité où est le régime de se libéraliser et de sa dynamique toujours plus accentuée de répression.
- Dénonciation du consensus dont jouit le régime en Europe, ce qui, loin de l'obliger à se libéraliser, lui permet, au contraire, de se maintenir. Affirmation de l'isolement auquel il faut le contraindre pour que le fascisme aux abois ne rencontre plus la complaisance du capitalisme international qui voit en lui un recours.

**ODOGO
ENR
TOBBY**

-Volonté de la part des forces populaires de se faire porteuses de l'Espagne démocratique politisée et organisée dans le pluralisme puisque aucune de ses forces ne renonce à ses options politiques spécifiques.

Ce message répété par les membres de la délégation dans les 14 commissions auxquelles ils prirent part devait trouver un grand écho dans le Congrès. Il devait provoquer une série de débats: certains trouvaient des arguties pour contester les caractéristiques fascistes du régime. D'autres étaient inquiets de voir condamner un régime dont les structures conviennent parfaitement aux grands intérêts qu'ils représentent (puisque en Espagne sont établis actuellement 80% des grandes entreprises multinationales).

Mais ce message devait provoquer la sympathie chez les autres, les peuples en lutte pour conquérir à la fois et leur autonomie et leur identité puisqu'à présent et de plus en plus ces deux caractéristiques se trouvent liées: Les délégations coréennes, vietnamiennes, cubaines, australiennes, américaines, du M.P. Canadiennes, et d'autres avec lesquelles la délégation espagnole a entretenu les meilleures relations.

La délégation carliste, au sein de la délégation espagnole composée par 8 militants, était conduite par les Princesses Maria-Teresa et Cecilia de Borbón. Celles-ci - intervinrent respectivement au sein de la commission 4 et 12. A la commission 4 sur la Sécurité et la Coopération Européenne, participaient également un membre des Communautés Chrétiennes de Base, un membre du Parti Socialiste et Manuel Azcarate représentant le Parti Communiste d'Espagne qui était membre du comité de rédaction de la commission. Après bien des débats la commission 4 condonna formellement les régimes fascistes et nommément celui d'Espagne. De même que la commission 12 qui traitait des droits de l'homme. Dans leurs interventions Maria-Teresa ou Cecilia de Borbón, devaient expliquer à leur tour la répression structurelle et policière qui est celle du régime franquiste que seul peut abattre d'une part la lutte des partis populaires depuis l'intérieur du pays, d'autre part le refus de nations démocratiques de venir en aide à un régime que ses contradictions internes condamnent.

Enfin vers la fin du Congrès l'annonce de l'arrestation massive de cent treize personnes à Barcelone venait souligner tragiquement le message de la délégation espagnole et confirmer la conclusion qui pourrait être aussi celle du Congrès: la Paix est indivisible: Une paix entre -- Etats sans paix sociale véritable, c'est-à-dire sans liberté et démocratie véritable, n'est qu'une guerre retardée.

Autres manifestations à Moscou

Il y eut à Moscou une assemblée de croyants à Zagorsk. La Princesse Cecilia s'adressa, après le Patriarche de toutes les Russies à l'assemblée des croyants expliquant le rôle de l'Eglise dans son pays; d'abord compromise avec les pouvoirs politiques, sociaux, de l'oligarchie, prenant maintenant ses distances vis-à-vis du régime qui représente ces intérêts et redevenant évangélique, Eglise de l'engagement pour la vérité contre l'aliénation.

UN GROUPE DE CHRETIENS OCCUPENT LA NONCIATURE

Le 6 novembre les prêtres détenus à la prison "concordataire" de Zamora, mettent le feu à la prison et commencent une grève illimitée de la faim. Ils entendent ainsi protester contre les mauvais traitements qui leur sont infligés et obtenir soit leur transfert - comme le spécifie le concordat - à un couvent, soit d'être traités comme n'importe quel prisonnier politique et dans les mêmes prisons que ceux-ci.

Le 10 novembre à 7h. du soir une centaine de prêtres, de religieux et de membres de communautés chrétiennes se présentent devant la nonciature à Madrid, réussissent à y pénétrer par une porte de service et se réunissent en Assemblée dans un des salons.

Ils veulent s'expliquer avec le Nonce responsable des relations entre l'Eglise et l'Etat espagnol, et aussi profiter de l'immunité diplomatique dont jouit la nonciature (puis que toute réunion est considérée comme illégale en Espagne). Le Nonce refuse l'entrée à la police immédiatement accourue.

A 10h.30, le groupe décrit au Nonce la situation tragique des prêtres emprisonnés à Zamora, le problème des prisonniers politiques et de la répression en général... Il proteste également de la visite de Mgr. Casaroli envoyé par Rome auprès du gouvernement espagnol pour renouveler le concordat: un accord entre l'Eglise et l'Etat espagnol ne devrait pas se faire sans le consensus de l'épiscopat et du peuple chrétien d'Espagne.

Il demande également au Nonce:

- 1) Son intervention auprès du gouvernement pour la suppression de la prison de Zamora.
- 2) La convocation de journalistes
- 3) Son hospitalité jusqu'à la fin des travaux de l'Assemblée.

Après quelques difficultés - le Nonce arguant du statut d'ambassadeur qui interdit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat - ils obtiennent l'hospitalité jusqu'au lendemain.

Le lendemain l'Assemblée réclame la présence du cardinal Tarancón, archevêque de Madrid. Celui-ci étant absent, - trois évêques auxiliaires, Mgr. Iniesta, Mgr. Oliver et Mgr. Estapa se présentent à la nonciature. Ils acceptent de faire lire dans toutes les paroisses sous leur juridiction un document élaboré en commun. Ils s'engagent également à obtenir - de la police qu'elle se retire sans arrêter les membres de l'Assemblée à leur sortie de la nonciature.

A 3h 30, ceux-ci quittent les lieux sous la protection des évêques.

Par ailleurs, dans tout le nord de l'Espagne se sont déroulés des manifestations de protestations avec occupations d'églises, d'évêchés...

Le 18 novembre le gouvernement a fait transférer les prêtres incarcérés à Zamora à la prison de Carabanchel où,

très affaiblis par leur grève de la faim, ils se trouvaient à l'infirmerie.

Cette manifestation illustre bien l'évolution récente de l'Eglise et, spécialement de l'Eglise d'Espagne. Le chrétien de la base, conscient, depuis le concile de son rôle, a désormais une attitude d'exigence envers la hiérarchie aidant celle-ci à se dégager de toute compromission avec les Pouvoirs Publics. Désormais les Evêques interviennent de moins en moins pour justifier tout acte des Pouvoirs et de plus en plus pour réclamer les libertés fondamentales des citoyens et pour demander des choix de gouvernement conformes à la morale chrétienne.

ARRESTATIONS MASSIVES EN CATALOGNE

Relation chronologique des faits

Le 28 octobre 1973, l'Assemblée de Catalogne s'était réunie secrètement dans la paroisse de Marie Médiateuse, à Barcelone. Vers 10h du matin, c'est à dire environ une heure après le début de cette réunion, la police armée encerclait l'édifice, pénétrait brusquement dans les locaux de la paroisse, et arrêtait les membres de l'Assemblée qui s'y trouvaient. Un certain nombre d'entre eux purent cependant s'échapper, se mêlant aux fidèles qui assistaient à la Messe, dans l'église contiguë. Mais la police les y poursuivit opérant de nombreuses arrestations dans l'église même, au cours de l'office et à la sortie de la messe.

Parmi les détenus, se trouvent des personnalités connues: avocats, ingénieurs, médecins, professeurs d'université. Selon l'agence API, l'Assemblée ressemble plus de cinquante organisations politiques populaires, des groupements religieux ou culturels ainsi qu'une représentation de l'archevêché de Barcelone.

Déroulement des événements: les détenus, au nombre de 113, furent emmenés dans trois commisariats. Durant 3 jours, ils ont été interrogés, 72 heures étant la limite marquée par la loi pour la garde à vue des détenus, avant l'instruction du procès ou leur mise en liberté. Ces interrogatoires s'accompagnèrent de violences physiques sans considération d'âge, d'état de santé, de sexe...

Quelques-uns des détenus ont été longuement torturés, se refusant à donner des noms ou des renseignements concernant les membres de l'Assemblée ou les sujets traités au cours de la réunion. Ainsi Jordi Carbonell, 60 ans, malade, ex-directeur de l'Encyclopédie Catalane, philosophe, professeur à Oxford, a subi durant trois heures la torture dite de "la cigogne". On l'a également menacé d'arrêter sa femme et son fils.

Les avocats, au nombre de huit, mis au secret, se sont trouvés dans l'impossibilité de communiquer entre eux ou avec leurs compagnons détenus, ne pouvant ainsi les informer de leurs droits et de la manière de se comporter vis-à-vis de la police.

Le jour même de l'arrestation, la police en armes pénétrait également dans trois couvents:

- au 7 rue Lauria
- à Hospitalet
- rue Dolcet où elle arrêta plusieurs étudiants catholiques

Le 31 Octobre, le Palais de Justice était encerclé par la police qui y pénétrait en armes; elle chassait brutalement les familles des prisonniers venues aux nouvelles ainsi que les avocats qui y assuraient une permanence, leur rendant impossible l'accomplissement de leur devoir professionnel. Puis la police chargait la foule, arrêtait un avocat et la mère d'un autre avocat: Enrique Leira.

Premières réactions: L'abbé de Montserrat et le Cardinal de Barcelone Mgr. Jubany, visitent personnellement les 3 commissariats où se trouvent les détenus. Ils interviennent pour la mise en liberté de tous les détenus et exigent et obtiennent celle de 2 prêtres:

- Le Père Lobo
- Le Père Kirinachs qui a aussitôt commencé une grève de la faim.

Autres réactions et protestations:

- Nombreuses manifestations à l'université, suivies d'arrestations.
- Arrêts de travail à Siemens, Fergut, Ariel...
- De l'étranger arrivent de nombreux télégrammes au Ministère des Affaires étrangères à Madrid.
- L'Assemblée de Catalogne dénonce "la gravité des faits, fruits d'un régime dictatorial qui nous refuse l'exercice le plus élémentaire de nos libertés démocratiques". Elle demande la mobilisation de tous autour des 4 points fondamentaux de son programme:
 - amnistie pour les prisonniers politiques et les exilés
 - droit aux libertés fondamentales
 - rétablissement du statut de 1932 permettant la pratique de ces droits et de ces libertés.
 - coordination des forces démocratiques dans toute la péninsule espagnole et obtention de l'immédiate mise en liberté de tous les détenus, sans pénalisation ou poursuite ultérieure.

Libertés provisoires accordées puis refusées:

A la suite des protestations tant en Espagne qu'à l'étranger, le Tribunal d'Ordre Public accorde la liberté provisoire aux détenus. Onze femmes sont même mises en liberté, mais la police vient les rechercher à leur domicile. En effet le Procureur ayant fait appel contre cette décision, les libertés provisoires sont toutes annulées.

Derniers événements: L'Assemblée de Catalogne réussit à organiser deux ou trois manifestations dans différentes villes catalanes, entre autres à Atmella où plus de dix mille personnes se réunissent. La police contrôle les autobus au retour de ces manifestations et opère de nouvelles arrestations.

Silence de la Presse: Naturellement, à part une brève note officielle, la presse a reçu l'ordre de taire ces évènements. Même la presse étrangère n'a consacré que quelques lignes à un évènement pourtant grave.

Depuis le début du mois d'août, le nombre de détentions ne fait que croître. Le régime se durcit chaque jour.

ANNEXE: SITUATION JUDICIAIRE EN ESPAGNE

En ce qui concerne ces récents évènements, il est bon de rappeler les sanctions qui frappent en Espagne la recherche des libertés les plus élémentaires.

Une étude, publiée dans une circulaire réservée aux avocats, compare les peines encourues pour délits politiques à celles encourues pour délits de droits communs.

- la peine d'association illicite correspond à celle d'assassinat ou de parricide (jusqu'à 30 ans de réclusion)
- celle de délit public d'opinion à celle d'homicide et violence (jusqu'à 20 ans de réclusion).
- celle du délit de réunion à celle de meurtre au cours d'une bagarre..
- la séquestration politique, sans dommage fait à la personne, est punie d'une peine allant de 30 ans de prison à la peine de mort, alors que non-politique elle est punie de moins de 12 années de prison.

On voit ainsi un Procureur demander 122 années de prison pour 10 ouvriers accusés d'être les responsables des grèves qui ont eu lieu à El Ferrol. Au procès 1001 le Procureur demande entre 12 et 21 de prison pour les 10 travailleurs accusés d'appartenir à la "Commission Ouvrière" (véritable syndicat secrètement élu par les ouvriers contre le syndicat officiel nommé par le gouvernement).]

-oOo-